



La communauté d'agglomération devait récupérer la concession du port. Revirement de dernière minute. La gestion est assurée par Voies navigables de France.

Harris Eamonn sort de sa péniche verte, amarrée dans le port de plaisance de Saint-Quentin. «*C'est la fin de notre deuxième année ici, explique le proviseur anglais à la retraite. J'espère que l'an prochain, on fera notre troisième année. J'espère...* »

Sur le port, les négociations restent nébuleuses. On préfère parler vaguement de «*période transitoire* », voire ne pas en parler du tout.

<http://www.courrier-picard.fr/courrier/Actualites/Info-locale/Saint-Quentin-Chauny/L...>

Page 1 sur 2

Glisser cette image dans la barre des tâches pour épingler le site [ou cliquer ici pour ajouter au menu Démarrer.](#)

Samedi 24 Septembre 2011 - 12h59 Samedi 24 Septembre 2011

## ÉCONOMIE L'Agglo rame pour récupérer le port



La chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne (CCIA) détenait, jusqu'au 12 septembre, le contrat de concession des Voies navigables de France (VNF),

propriétaire du site. *«La communauté d'agglomération avait des projets et souhaitait récupérer le port. Nous n'y étions pas opposés »*, commente Charles Ribe, président de la CCIA. À la fin du contrat, la Communauté d'agglomération (CA) devait donc reprendre l'exploitation...

Sauf que, dans les faits, la CA n'a rien repris du tout. *«Nous avons des difficultés avec VNF, explique en substance Frédérique Macarez, directrice de cabinet. VNF accepte de céder le vieux port mais pas le port d'outillage. »* Comprenez le port de plaisance mais pas le port commercial. Autrement dit encore, *«les négociations sont en cours »*.

Voies navigables de France a donc gardé la gestion du site pour l'instant. Claude Denet, responsable du service de développement domaniale, au sein de VNF, admet que la situation est pour le moins déconcertante avec la communauté d'agglomération.

*«En 2010, la CA déclare que le port de plaisance est une compétence communautaire. Elle veut donc récupérer le port de plaisance. »* Aucun inconvénient. *«Finalement, la CA veut récupérer l'ensemble de la gestion. »*

Ça coince un peu. Le port d'outillage, dédié aux activités marchandes, s'est plus ou moins perdu au profit des locaux commerciaux et du port de plaisance. *«Mais il faut verser des*

24/09/2011

Le Courrier picard - L'Agglomération rame pour récupérer le port - Saint-Quentin - Chauny - ...

ALICE MEUNIER